



## Présentation du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Suite au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), les structures à compétence rivière dans le département de la Vienne et notamment sur le bassin versant du Clain ont dû appliquer des changements au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le nouveau Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud reprend la compétence milieux aquatiques sur les rivières : la Clouère, le Clain amont (jusqu'à la limite nord à Iteuil), la Vonne et les affluents le Palais et la Rhune. Il est présidé par Mr BELLIN Philippe, aidé par trois vice-présidents Mr BIBAUD André (Clouère), Mr PIN Olivier (Clain amont jusqu'à Voulon) et Mr POIRIER Frédy (la Vonne, le Palais et Clain de Vivonne à Iteuil).

Le nouveau territoire comprend 38 communes et représente 420 km de cours d'eau principaux. Le syndicat est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental, et a voté un budget d'environ 450 000 € pour l'année 2016.

Deux techniciens et six agents d'entretien interviennent sur les différents cours d'eau : entretien de la végétation, travaux de restauration, études, piégeage, sensibilisation,...

Nous restons à votre disposition pour plus d'information :

Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud  
 24 avenue de Paris  
 86700 COUHE  
 05 49 37 81 34

Secteur Clouère, Clain de Vivonne à Iteuil, Palais/Rhune :

BRANGEON Anne [clain.sud.anne@gmail.com](mailto:clain.sud.anne@gmail.com) 06 80 98 12 41

Secteur Clain jusqu'à Voulon, Bouleure, Vonne :

MIRLYAZ Manuel [clain.sud.manuel@gmail.com](mailto:clain.sud.manuel@gmail.com) 06 81 59 74 25